

RAPPORT DE SUIVI

PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU ENTRE VALLÉE-JONCTION ET THETFORD MINES

1 Le projet d'extension de réseau de la municipalité de Vallée-Jonction jusqu'à la ville de
2 Thetford Mines (« Thetford Mines ») a été approuvé le 23 septembre 2011 par la décision
3 D-2011-149 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société
4 en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de faire un suivi annuel du projet dans le cadre des
5 dossiers d'examen des rapports annuels.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

6 Le projet a été complété durant l'année 2014. Dans sa décision D-2015-125, la Régie demandait
7 à Gaz Métro de maintenir le suivi, notamment en raison d'un litige avec l'entrepreneur ayant
8 effectué les travaux relatifs au projet.

9 À ce sujet, et tel qu'annoncé dans le dernier rapport de suivi effectué dans le cadre du Rapport
10 annuel 2015, les parties ont participé à une conférence de règlement à l'amiable, laquelle a eu
11 lieu le 19 avril 2016. Au terme de cette conférence de règlement à l'amiable, les parties ont
12 convenu d'un règlement au montant de [REDACTED], mettant un terme définitif au litige les opposant.

2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

13 Le tableau ci-dessous résume les différences annuelles entre les projections initiales et les
14 réalisations et projections au 30 septembre 2016 en ce qui a trait au nombre de clients et aux
15 volumes.

NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale		Réalizations et projections	
	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³
Novembre 2012 – Octobre 2013	25	9 007	143	7 386
Novembre 2013 – Octobre 2014	49	9 562	179	11 596
Novembre 2014 – Octobre 2015	62	9 989	179	13 172
Novembre 2015 – Octobre 2016	65	10 126	179	13 230
Novembre 2016 – Octobre 2017	65	10 126	179	13 230

1 L'écart de volume pour la première année est principalement dû au fait que les clients n'ont pas
2 tous une année complète de consommation. De plus, la grande majorité de ces clients ont été
3 raccordés tard dans l'année et ont de très petits volumes. L'écart de volume des années
4 subséquentes s'explique par une croissance dans la consommation de clients industriels.

3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

5 Le tableau suivant présente les écarts entre les montants budgétés au moment de la demande
6 d'investissement et les coûts réels en date du 30 septembre 2016, constituant les coûts finaux du
7 projet.

COÛTS FINAUX AU 30 SEPTEMBRE 2016
(\$)

Description	Projection initiale (1)	Réal au 30 septembre 2016 (2)	Écart (3)=(2)-(1)
Ingénierie préliminaire et permis	242 000		
Terrain	361 500		
Arpentage et ingénierie	288 800		
Matériaux conduites	6 262 114		
Construction, branchements et gérance	14 826 800		
Contingence (6 %)	1 332 993		
Branchements additionnels	0		
Sous-total	23 314 207		
Frais généraux (5 %)	1 165 710		
PRC – 10 ans	829 000		
Total global	25 308 917		
Contribution – raccordement	0		
Contribution externe	(18 148 000)		
Vérification contribution	0		
Total Gaz Métro	7 160 917		

1 Au 30 septembre 2016, les coûts globaux du projet s'élèvent à [REDACTED], soit [REDACTED] de plus que
2 les coûts initialement prévus.

3 La variation des coûts par rapport à ceux présentés au Rapport annuel 2015 est due au règlement
4 intervenu avec l'entrepreneur, aux coûts qui restaient à défrayer pour les branchements et aux
5 sommes versées par le Programme de rabais à la consommation (PRC).

4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE DU PROJET

- 1 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-
2 dessous. L'étude de rentabilité a été effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projetée
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans)	(2 861 136 \$)	72 949 \$
Taux de rendement interne	8,37 %	5,80 %
Point mort tarifaire	5,11 ans	+ 40 ans

5. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

- 3 Étant donné que le projet d'extension de réseau de la municipalité de Vallée-Jonction jusqu'à la
4 ville de Thetford Mines est complété et que la conciliation des coûts réels par rapport aux
5 prévisions initiales a été faite, Gaz Métro demande à la Régie, conformément à la décision
6 D-97-25, de mettre fin à ce suivi.

- 7 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet Thetford Mines et**
8 **d'autoriser Gaz Métro à y mettre fin.**